

## Don du lait : dernier délai le 15 février

Service Etudes/Animation // 02 51 36 82 06

08/02/2010 | Mise à jour : 17:45



**Les producteurs laitiers n'ont plus qu'une semaine pour faire un don, la date limite étant au 15 février 2010. Il est possible d'offrir jusqu'à 3000 litres de lait maximum (soit 3000L par associé dans les GAEC).**

Pour faire un don, il suffit de remplir le formulaire « dons du lait » ci-dessous et de le renvoyer au CIL à l'adresse suivante : CIL VENDEE - Maison de l'Agriculture - Bd Réaumur - 85013 La Roche sur Yon Cédex (ou par Fax au 02.51.36.81.20.).

Pour plus d'informations, contactez :  
Céline Bongiorno, animatrice CIL 85  
Tel : 02 51 36 82 06